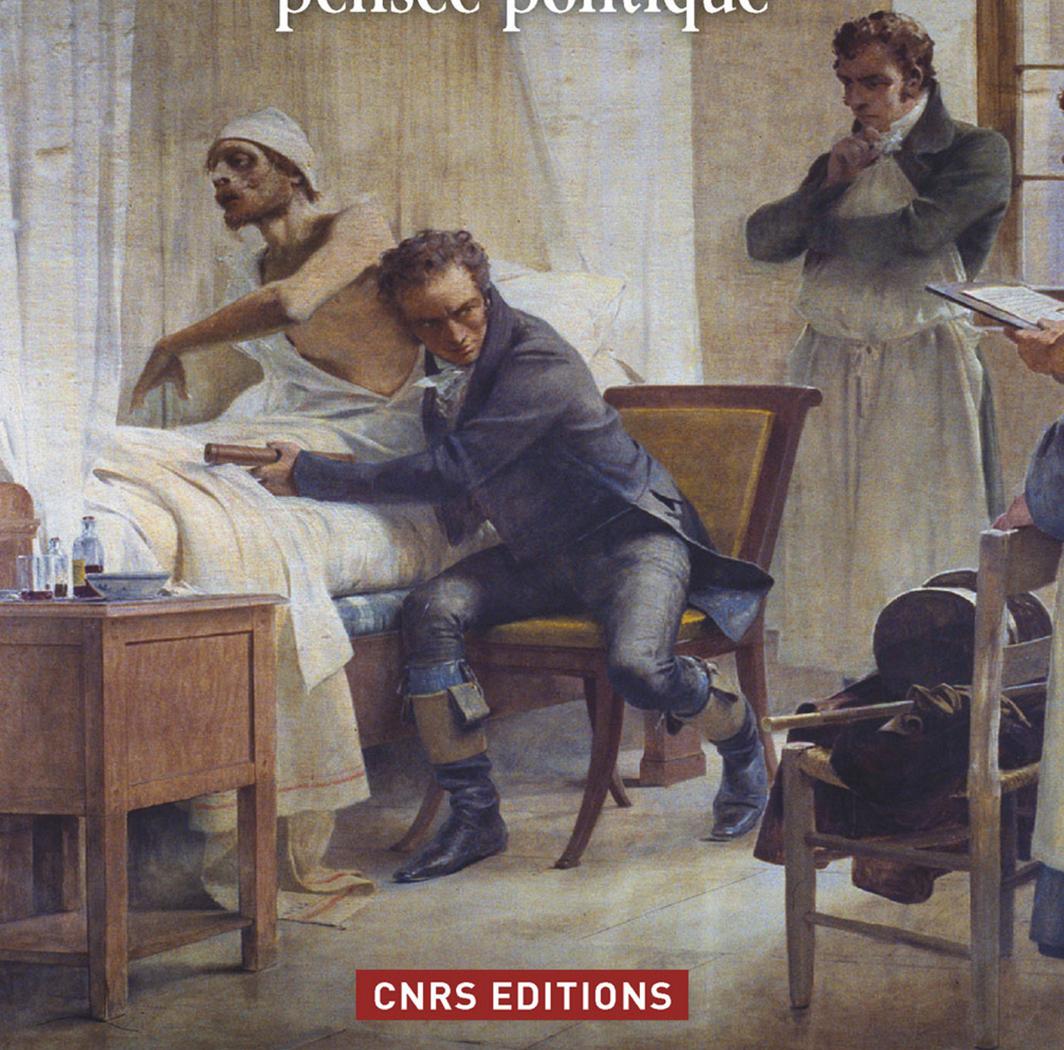


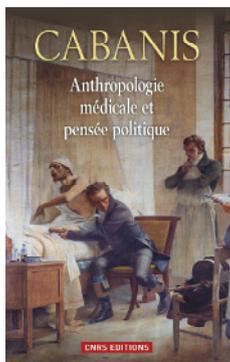
# CABANIS

Anthropologie  
médicale et  
pensée politique



CNRS EDITIONS

## Présentation de l'éditeur :



Cabanis (1757-1808), ce médecin révolutionnaire, est d'abord de son siècle. Homme de salon, il fréquente Turgot, Condorcet, d'Holbach. Il est un intime de Mirabeau qu'il assiste dans ses derniers instants. Avec le Premier consul et Napoléon, il entre à l'Institut et devient sénateur... Derrière l'image artificielle d'un notable se contentant de suivre le cours de l'histoire et de l'auteur d'un seul ouvrage, le fameux *Rapport du physique et du moral* (1802), se cache un grand humaniste que Marie Gaille nous propose de redécouvrir. « Des observations sur les hôpitaux » à « Quelques

principes et quelques vues sur les secours publics », c'est un praticien, proche de nous, qui se dévoile. Sa conception de la médecine déborde le seul savoir des organes et des mécanismes physiques : pour Cabanis, la physiologie, l'analyse des idées et la morale ne sont que les différentes branches d'une seule science, la science de l'homme. Les textes choisis par Marie Gaille nous font découvrir un médecin réformateur, intervenant dans l'espace public, prenant en compte aussi bien le médecin que le patient, le citoyen que le pouvoir politique, le nanti que le démuné. Une approche globale, proprement politique, étonnamment contemporaine.

*Marie Gaille est philosophe, directrice de recherches au CNRS (SPHERE). Ses recherches portent sur les controverses morales et politiques relatives au corps en matière de santé, de procréation et de mort, et sur la relation entre philosophie, médecine et anthropologie. En 2010, elle a publié La valeur de la vie et en 2011, Le désir d'enfant – histoire intime, enjeu politique et Philosophie de la médecine – frontière, savoir, clinique.*

**Anthropologie médicale  
et pensée politique**



Cabanis

# Anthropologie médicale et pensée politique

Textes réunis et présentés  
par Marie Gaille

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche – 75005 Paris



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	9
<b>Textes choisis</b>	
<i>Observations sur les hôpitaux</i> .....	79
<i>Quelques principes et quelques vues sur les secours publics</i> .....	121
<i>Opinion de Cabanis, député de la Seine, sur la nécessité de réunir en un seul système commun la législation des prisons, celle des secours publics</i> .....	213
<i>Note sur l'opinion de MM. Oelsner et Sæmmering, et du citoyen Sue, touchant le supplice de la guillotine</i> .....	217
<b>Vie de P. J. G. Cabanis</b> .....	233
<b>Bibliographie</b> .....	237
<b>Remerciements</b> .....	255



# Introduction

P. J. G. Cabanis (1757-1808) fait partie de ces auteurs que nombre de commentateurs ont avant tout cherché à réhabiliter<sup>1</sup>. Ils se sont insurgés contre une mise à l'écart jugée injuste et liée à une histoire qui a fait de Cabanis un vaincu sans voix. Ils se sont opposés à une perception très négative de son apport théorique à la philosophie des sciences, qu'on trouve par exemple sous la plume de G. Canguilhem<sup>2</sup>. Dans cette optique, certains ont mis l'accent sur sa pensée médicale au détriment de la philosophie : « Cabanis fut, avant tout, un médecin, la philosophie ne fut pour lui qu'un accessoire de sa pensée, entièrement orientée vers la médecine<sup>3</sup>. » D'autres au contraire ont insisté sur la dimension philosophique de sa pensée. Ainsi, G. Poyer déplore la réputation qui lui a été faite au XIX<sup>e</sup> siècle, dès

---

1. La vie de P. J. G. Cabanis est bien connue. La complexité, ou plutôt la non-linéarité de son parcours, alimente certainement les différents jugements dont il a fait l'objet. Le lecteur trouvera en bibliographie les références de ses principales biographies, et p. 233-236, un résumé de ses principales étapes.

2. G. Canguilhem, « Cabanis », in G. Coulston (dir.), *Dictionary of Scientific Biography*, New York, Charles Scribner's Sons, 1971, p. 1-3.

3. G. L. H. Durand, *Cabanis, Sa vie. Son œuvre médicale*, Paris, Jouve & Cie éditeurs, 1939, p. 9.

l'Empire et la mise à l'Index de ses œuvres en 1817. Il insiste sur la dimension pionnière de sa philosophie :

Cependant, pendant qu'en France, Cabanis était calomnié, méprisé, réfuté ou, ce qui est pis, oublié ; à l'étranger on réfléchissait sur ses écrits, on reprenait les problèmes qu'il avait posés, on essayait de le continuer. Schopenhauer, et Hartmann, en Allemagne, ont tiré des Rappports quelques-unes des idées fondamentales de leur système ; en Angleterre, Lewes et Darwin, par l'étude directe des faits, arrivaient à des conclusions que, bien avant eux, le philosophe français avait prévues et préparées<sup>4</sup>.

D'autres encore ont emprunté un chemin différent pour valoriser la pensée de Cabanis, en soulignant son rôle fondateur dans le domaine de la psychophysiologie et même l'actualité de sa pensée au regard de la relation somatopsychique<sup>5</sup>.

Plutôt que de s'engager dans ces chemins critiques ou, à l'inverse, dans une démarche hagiographique, mieux vaut reconnaître, dans un premier temps, l'effet d'étrangeté suscité

---

4. G. Poyer, *Cabanis, choix de textes et introduction*, Paris, Louis Michaud, Les grands philosophes français et étrangers, 1913, p. 52-53.

5. Cf. par exemple à ce sujet D. Teyssiere, *Cabanis : Une somme des Lumières*, littérature grise du CREFED, ENS de Fontenay-Saint-Cloud, 1981, p. 26-27. Cf. aussi pour cette optique : Fr. Labrousse, *Quelques notes sur un médecin philosophe P. J. G. Cabanis*, précédées d'une préface du Dr G. Dumas, Paris, Michalon, 1903 ; G. Lantéri-Laura, « Le psychisme et le cerveau », in M. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. III, *Du romantisme à la science moderne*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 97-113.

par ses écrits. Sans parler de son parcours politique complexe<sup>6</sup>, Cabanis apparaît, de prime abord, comme une figure théorique difficile à appréhender : formé à la médecine et engagé dans l'histoire politique de son temps, il est l'auteur d'une réflexion sur les institutions de soin, les prisons et les hôpitaux autant que d'écrits épistémologiques et relatifs à l'enseignement de la médecine.

La postérité a surtout retenu sa thèse selon laquelle la dimension morale de l'existence humaine n'est pensable qu'à partir de la connaissance de l'homme physique. Cette thèse confère à la médecine une place éminente dans la connaissance morale. En affirmant que les idées, mais aussi les sentiments et les passions humaines ne peuvent être comprises indépendamment d'états organiques qui en sont la source, Cabanis paraît philosophiquement s'inscrire dans une problématique classique, celle des rapports entre l'âme et le corps. Il exprime à cet égard une position dont lui-même rappelle la filiation à l'empirisme lockien. Sous cet angle, Cabanis se présente comme l'un des tenants du matérialisme et d'une critique du dualisme rattaché à l'œuvre cartésienne :

Ce que le XIX<sup>e</sup> siècle appellera le matérialisme de Cabanis (...) lui collera à la peau comme une tunique de Nessus<sup>7</sup>.

---

6. J.-L. Chappey, « Les Idéologues face au coup d'État du 18 Brumaire an VIII. Des illusions aux désillusions », *Politix*, 14, 56, 2001, p. 55-75, et « De la science de l'homme aux sciences humaines : enjeux politiques d'une configuration de savoir (1770-1808) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2006, 2, 15, p. 43-68.

7. D. Teyssière, *Cabanis : Une somme des Lumières*, littérature grise du CREFED, ENS de Fontenay-Saint-Cloud, 1981, p. 2.

La position cabanissienne au regard du matérialisme est malgré tout complexe. À juste titre, on a remarqué que l'on ne pouvait simplement qualifier Cabanis de matérialiste et qu'il fallait, à partir de son œuvre, parvenir à combiner matérialisme et vitalisme, la notion de sensibilité cristallisant à elle seule cette difficulté. Afin de mieux comprendre cette complexité, l'exégèse a mis en évidence dans quelles traditions de problèmes s'inscrivait la réflexion de Cabanis : le statut épistémologique de la mort et le sens de l'irritabilité ; la question de la médecine comme forme de savoir et d'acquisition du savoir, eu égard, notamment, au statut de l'expérimentation et de l'observation ; le partage du territoire entre médecine et religion, et entre médecine et philosophie au regard du soin accordé aux maladies de l'âme<sup>8</sup>. À travers ces interrogations, l'œuvre de Cabanis a fait l'objet d'un effort important et précieux de contextualisation : par rapport à la philosophie des Lumières, au sensualisme, au mécanisme, à la tradition hippocratique, aux médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle, à ses contemporains (Broussais, Esquirol, Pinel, Bichat, etc.), aux écoles de médecine (Paris et Montpellier, en tout premier lieu, et aussi l'école clinique de Vienne pour ce qui concerne le rapport entre politique et médecine), ou encore à la psychophysiologie et à des « passeurs » tels que Schopenhauer<sup>9</sup>.

---

8. Cf. la synthèse de R. Rey, « L'âme, le corps et le vivant », in M. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. II, *De la Renaissance aux lumières*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 117-155.

9. Cf. à ce sujet R. G. Mazzolini, « Les lumières de la raison : des systèmes médicaux à l'organologie naturaliste », in M. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. II, *De la Renaissance*

Ainsi envisagée, sa pensée s'intègre en apparence, sans trop de difficultés, dans un « casier » philosophique aux contours familiers. Cependant, on peut emprunter une autre voie pour la découvrir, moins évidente à comprendre et moins connue, centrée sur la relation complexe qu'il établit entre son anthropologie médicale et sa pensée politique. C'est l'objet de cet ouvrage. L'exégèse de cette relation permet d'aborder une question fondamentale pour la philosophie politique. Cabanis vient en effet puiser dans ce « nœud » anthropologique, médical, politique les éléments d'une réflexion destinés à promouvoir un projet de « bienfaisance » publique, autrement dit l'organisation politique des secours à donner à ceux qui en ont besoin. « Ceux qui en ont besoin » : cet énoncé peut prêter à sourire en raison de sa simplicité et de son caractère vague, au regard des multiples travaux contemporains et passés de qualification, de recensement et de description des populations « pauvres », « précaires », « souffrantes », etc. Qui, en sus, définit légitimement le besoin ? Nous y reviendrons. Soulignons pour le moment que le projet de Cabanis a pour particularité de ne pas s'adresser à une catégorie particulière de population, mais à tous ceux qui apparaissent, à un moment donné ou de façon durable, incapables de

---

*aux lumières, op. cit.*, p. 93-115 ; S. Besançon, *La philosophie de Cabanis – une réforme de la psychiatrie*, Le Plessis Robinson, Institut Synthélabo, coll. « Les empêcheurs de tourner en rond », 1997 ; O. Keel, *L'avènement de la médecine clinique et moderne en Europe, 1750-1815 : politiques, institutions, savoirs*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002 ; ainsi que les études importantes de S. Moravia sur les Idéologues et le rapport entre philosophie et médecine à l'époque des Lumières.

subvenir à leurs besoins, qu'ils soient malades, trop ou pas assez âgés, sans aide, sans travail et même prisonniers.

Notre hypothèse est que ces écrits composent un « moment cabanissien », au sens que l'historien des idées politiques J. G. A. Pocock donnait à cette expression en 1975, en l'associant au nom de Machiavel<sup>10</sup>.

Pocock indique que l'expression doit être interprétée de deux manières :

En premier lieu, elle dénote le moment où est apparue la pensée machiavélienne, ainsi que la manière dont elle a fait son apparition [...]. En un second lieu, le « moment machiavélien », dénote le problème lui-même. C'est un nom donné au moment dans le temps conceptualisé, où la république fut perçue comme confrontée à sa propre finitude temporelle, comme s'efforçant de rester moralement et politiquement stable dans un flot d'événements irrationnels conçus essentiellement comme détruisant tous les systèmes de stabilité séculière. Dans le langage qu'on avait élaboré dans ce dessein, on appelait cela la confrontation entre la « vertu » et la « fortune » et la « corruption<sup>11</sup> ».

Fondée sur une vision de la socialité humaine et de la dépendance des êtres les uns par rapport aux autres, la

---

10. J. G. A. Pocock, *Le moment machiavélien – La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, trad. fr. L. Borot, Paris, PUF, 1997 (1975).

11. *Ibid.*, Introduction, p. 47-48.

question de la « bienfaisance publique » (ou de la « charité publique », ou des « secours publics »), chez Cabanis, prend sens à partir d'une interrogation politique fondamentale – *comment faire société ?* Elle se décline sur le sujet particulier de l'aide (et ses dispositifs) qu'un gouvernement doit accorder à ceux qui, pour des raisons diverses, ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Selon nous, le « moment cabanissien » désigne la question de la « bienfaisance publique » telle qu'elle a émergé au moment de la Révolution française, et s'est constituée comme un *leitmotiv* majeur de la pensée cabanissienne – une conviction sur laquelle il n'est jamais revenu quel que soit son positionnement politique avant, pendant et à la suite du coup d'État du 18 Brumaire an VIII<sup>12</sup>. L'expression désigne en outre, conformément au sens que Pocock lui a donné, le voyage dans le temps de cette question et ses mutations. Un tel voyage doit encore faire l'objet d'une enquête historique et conceptuelle, au moins à l'échelle européenne, afin d'en identifier les principales étapes, par exemple celle qui, en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, est attachée aux débats sur le « solidarisme ». Ce voyage nous conduit jusqu'à aujourd'hui, où le rôle de l'État-providence, sa « crise<sup>13</sup> » et les formes possibles, voire souhaitables de son renouvellement, font l'objet d'une réflexion nourrie : doit-on

---

12. Cf. J.-L. Chappey, « Les Idéologues face au coup d'État du 18 Brumaire an VIII », *art. cit.*

13. Pour une synthèse de ce débat, on peut se reporter à Ph. van Parijs, « Au-delà de la solidarité. Les fondements éthiques de l'État-providence et de son dépassement », in S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité*, Paris, PUF, 2007, p. 125-146.

organiser un système public d'assistance ou s'appuyer sur les efforts consentis par la charité privée ? Doit-on privilégier l'assistance à des catégories particulières de population ou une forme universelle de protection ? Cette aide ne risque-t-elle pas de diminuer la capacité à agir des personnes concernées ? Comment aider et favoriser leur autonomie ? Autant d'interrogations qui composent ce « moment cabanissien ».

Afin de présenter et d'étudier ce « moment cabanissien » relatif à la question de la « bienfaisance publique », nous proposons ici de relire quatre textes de Cabanis :

– *Observations sur les hôpitaux* (1<sup>re</sup> publication : 1790, et du vivant de Cabanis, de nouveau en 1803) ;

– *Quelques principes et quelques vues sur les secours publics* (1<sup>re</sup> publication : 1803)

– *Note sur le supplice de la guillotine* (1795, 1<sup>re</sup> publication : 1803) ;

– *Opinion de Cabanis, député de la Seine, sur la nécessité de réunir en un seul système commun la législation des prisons, celle des secours publics* prononcée lors de la séance du 7 messidor an VI, au corps législatif, Conseil des Cinq-Cents (1798).

Les *Observations...* sont fondées sur des enquêtes effectuées par Cabanis avant et pendant la Révolution. *Quelques principes...* reprennent en substance les rapports établis lorsqu'il était membre de la commission des hôpitaux de Paris, effectuant la tournée des hôpitaux parisiens pour en contrôler la gestion, organiser l'administration et les soins prodigués aux malades. Il dit l'avoir écrit entre 1790 et 1793, ce qui laisse une petite indétermination concernant la datation de ce texte, dans la mesure où le comité des hôpitaux de Paris a siégé

entre le 15 avril et le 3 octobre 1791 et a été démantelé le 10 août 1792. L'*Opinion de Cabanis*, en date de 1798, est un texte de nature différente : très court, destiné à emporter la conviction d'un auditoire, il défend le projet de « bienfaisance publique » dans l'arène politique, auprès de Conseil des Cinq-Cents. Un peu moins de dix ans après les deux textes précédents, il atteste de l'adhésion maintenue de Cabanis aux idées qu'il a formulées au moment de la Révolution sur la « bienfaisance publique », alors même que son rejet des turbulences révolutionnaires s'est franchement affirmé. Enfin, la *Note sur le supplice de la guillotine* permet, lue au regard de ces trois écrits, d'éclairer la complexité du rapport qu'établit Cabanis entre son anthropologie politique et sa pensée politique : la raison médicale et la raison politique s'avèrent distinctes, et l'une, selon Cabanis, doit être privilégiée au détriment de l'autre dans certaines circonstances.

#### L'ARTICULATION DE LA CONNAISSANCE PHYSIQUE ET DE LA CONNAISSANCE MORALE DE L'HOMME

Afin de bien comprendre le projet de bienfaisance publique, revenons tout d'abord à l'articulation complexe entre pensée politique et anthropologie médicale à laquelle il s'adosse. Dans l'œuvre de Cabanis, l'énoncé de sa thèse la plus célèbre survient très tôt, dès avant la Révolution française. Elle se présente dans des écrits épistémologiques qui ont pour objet le contenu de la connaissance médicale ou son statut par rapport aux autres sciences. Au fil des années, cet énoncé connaît quelques variations significatives pour se stabiliser, dans les *Rapports du physique et du moral*

*de l'homme*, dans la présentation de la physiologie comme « fondement » de la connaissance morale de l'homme et dans la référence à l'anthropologie.

En premier lieu, on la relève, déjà exprimée avec une grande netteté, dans la réflexion épistémologique développée avant la Révolution française sur la relation entre médecine et savoir certain. Du *Degré de certitude en médecine* indique que la médecine est la « base de toute bonne philosophie rationnelle » en ce qu'elle nous fait « connaître les lois de la machine vivante », tant dans son état sain que pathologique. Le rôle tout particulier que joue la médecine à l'égard de la morale est d'emblée posé : « elle nous montre à nu tout l'homme physique, dont l'homme moral n'est lui-même qu'une partie, ou, si l'on veut, une autre face<sup>14</sup>. » La formule est frappante. Cabanis, dans cet ouvrage, l'explique brièvement : le rapport établi par lui entre l'homme physique et l'homme moral tient au fait que les passions comme les idées *naissent* ou du moins *se forment* – il hésite encore quant à la juste expression – à partir de la sensibilité physique. L'analyse des « états organiques<sup>15</sup> » est donc essentielle à la compréhension des comportements moraux (comme d'ailleurs des jugements de l'entendement).

En 1795, sept ans plus tard, la même thèse est reprise dans ses *Considérations générales sur les révolutions de l'art de guérir*, œuvre rebaptisée par la suite *Coup d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine*. Elle s'articule

---

14. P. J. G. Cabanis, *Du degré de certitude en médecine*, in *Œuvres philosophiques*, éd. C. Lehec et J. Cazeneuve, t. I, Paris, PUF, 1956 (1788, 1<sup>re</sup> publication : 1798), Préface, p. 36.

15. *Ibid.*

désormais à partir d'une référence à la notion d'anthropologie et noue l'idée d'une science de l'homme, y compris mais pas seulement dans sa dimension morale, à la médecine :

Le tableau général de la nature humaine se divise en deux parties principales : son histoire physique, et son histoire morale. De leur réunion méthodique, et de l'indication des points nombreux par lesquels elles se touchent et se confondent, résulte ce qu'on peut appeler la *science de l'homme*, ou l'*anthropologie*, suivant l'expression des Allemands<sup>16</sup>.

Dans ce tableau, les deux histoires n'occupent pas une position identique puisque « la partie physique » forme « l'esquisse fondamentale » de la partie morale. Comme dans l'écrit précédent, la formule est frappante, mais invite à donner une signification différente à l'articulation entre physique et moral : à l'idée de la double face (morale et physique) s'est substituée celle d'un tableau en deux parties,

---

16. P. J. G. Cabanis, *Coup d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine*, in *Œuvres philosophiques*, t. II, *op. cit.* Le texte établi à partir de l'unique édition de cette œuvre du vivant de Cabanis (an XII-1804), I, 2, p. 77. Cette référence aux « Allemands » ne vise certainement pas Kant. Dans son *Anthropologie du point de vue pragmatique* (trad. fr. et présentation de M. Foucault, Paris, Vrin, 2006 [1800]), ce dernier propose un projet anthropologique sans lien avec la physiologie. Elle concerne très probablement E. Platner, dont il a pu lire en allemand l'*Anthropologie pour médecins et philosophes* (Leipzig, Dyck, 1772), œuvre avec laquelle Cabanis entretient de fortes proximités théoriques, tant pour le lien établi entre médecine et anthropologie que pour le projet d'ordonner et de hiérarchiser les disciplines.

dont l'une doit être considérée comme « l'esquisse fondamentale » de l'autre<sup>17</sup>. Elle demeure à expliciter.

*Les Rapports du physique et du moral de l'homme*, œuvre la plus connue de Cabanis, a fait l'objet d'une rédaction étalée sur plusieurs années. Son auteur a lu les 6 premiers mémoires à l'Institut en 1796-1797, puis a poursuivi la rédaction de l'ouvrage jusqu'en 1802, année de sa première publication. Le questionnement qu'y assume Cabanis est d'ordre épistémologique. Mais il ne renoue pas avec le sujet abordé dans *Du degré de certitude en médecine*. De façon différente, il est animé par la question de la relation entre les diverses branches du savoir humain. La chose se justifie au regard du contexte dans lequel sa réflexion se déploie. En 1796, il est entré à l'Institut dans la classe des sciences morales, section de l'analyse des idées. Il revient sur la signification de cette entrée et de l'introduction de la médecine aux côtés de la réflexion philosophique et morale. Plus fondamentalement, cela s'explique par le questionnement baconien sur l'unité de la science que Cabanis reprend à son compte, en y associant plus généralement les Idéologues<sup>18</sup>. La perspective épistémologique des *Rapports du physique et du moral de l'homme* repose par ailleurs sur la volonté fermement énoncée de mettre les idées et les connaissances dans le bon

---

17. Dans la même œuvre, l'idée de la médecine comme fondement de la connaissance morale est réitérée par la suite dans le chapitre consacré à la philosophie morale « Nous avons déjà reconnu précédemment que toutes les sciences morales doivent être fondées sur la connaissance physique de l'homme », V, 5, p. 247.

18. P. J. G. Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, in *Œuvres philosophiques*, t. I, *op. cit.*, p. 125.

# Remerciements

Je tiens ici à exprimer ma gratitude pour leur écoute, leur conseil et leurs suggestions à Baptiste Ayraud, Stefanie Buchenau, Claire Crignon, Christophe Imbert, Catherine Larrère, Delphine Moreau, Céline Spector.

*Composé par Nord Compo Multimédia  
7, rue de Fives, 59650 Villeneuve-d'Ascq*